

Soirée du Réseau Entreprendre : comment des chefs d'entreprises expérimentés aident bénévolement les plus jeunes



André Mulliez, le créateur d'Auchan, avait dit en 1986 face aux chiffres inquiétants du chômage : « Pour créer des emplois, créons d'abord des employeurs. » Et depuis, tout un réseau s'est développé à travers la France. Dans le Vaucluse, il a été initié en 2003 et en 2013, les quatre sections de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur (Bouches-du-Rhône, Alpes-Maritimes, Var et Vaucluse) se sont unies au sein de l'Association Entreprendre Rhône-Durance.

Objectif : étudier le projet d'une entreprise, son business-plan, l'état du marché, le financer (avec des prêts d'honneur à taux zéro), l'accompagner, que ce soit une création ou une transmission pour qu'elle bénéficie d'un réseau de patrons expérimentés, qui aident son développement et sa croissance en



partageant des valeurs communes, une méthode et une éthique. Et surtout, faire en sorte que le lauréat crée à son tour au moins cinq emplois dans les cinq ans, et renvoie l'ascenseur en aidant de jeunes entrepreneurs, c'est ce qui s'appelle la réciprocité.

Les autres valeurs du Réseau Entreprendre sont le bénévolat, la gratuité, la bienveillance, la solidarité, la transmission, l'engagement, la confiance, le partage, l'audace, la passion, l'inter-générationnel. Et mercredi soir, au <u>Grenier à Sel</u>, sur les bords du Rhône à Avignon, s'est déroulée la Soirée de fin d'année, où ont été mis en valeurs les lauréats et leurs accompagnateurs depuis 2021.



© Marie Cyrielle

<u>Emmanuel Sertain</u>, le président du Réseau Entreprendre Rhône-Durance et <u>Brigitte Borel</u>, la directrice, ont animé cette soirée au cours de laquelle ont été applaudis les nouveaux lauréats, en présence de <u>Sabine Roussely</u>, la <u>n°2 de la Préfecture de Vaucluse</u> depuis le 20 novembre à Avignon, dont c'était la 1^{re} sortie sur le terrain. « C'est mon 1^{er} contact avec le monde économique », a-t-elle déclaré avant d'assister à la remise des diplômes.





Sabine Roussely, entourée de Brigitte Borel et Emmanuel Sertain. © Marie Cyrielle

Les lauréats

Premier lauréat : <u>Régis Briat</u> qui a racheté la société <u>EGPA</u>, implantée à Apt depuis 1991, spécialisée dans la pose et le raccordement de matériel électrique, qui a été accompagné dans le Réseau Entreprendre par Guy Pons et a obtenu un prêt d'honneur de 25 000€. Le couple <u>Alessandra</u> et <u>Etienne de Chezelles</u> de la société <u>Verre & Transparence</u> (La Miroiterie Avignonnaise à l'Amandier), qui ont été lauréats en 2012, proposent un service global, découpe de verre, fabrication de vitrages, miroirs, gardecorps, verrières, marquises, parois de piscines, planchers de verre, escaliers, crédences... Ils ont ensuite accompagné et conseillé plusieurs jeunes patrons.

Autre lauréat : <u>Pierre Giraud d'Agay</u>, patron des d'<u>Augier & Fils</u> à Vaison-la-Romaine, accompagné par Bertrand Dufour et qui a obtenu un prêt de 40 000€. C'est le seul miel à la fois Label rouge et IGP Provence, reconnaissable à un ruban tricolore sur son couvercle. C'est ensuite au tour de <u>Matteo Gachon</u> et <u>Andrea Pozzo</u> de monter sur scène. Ils ont créé la start-up <u>EEC Technologie</u> qui propose des capteurs pour personnes âgées qui détectent et analysent les anomalies en temps réel dans les EHPAD et informent le personnel soignant des risques de chutes.



Deux fabricants de fenêtres isolantes et sur-mesure ont été promus. <u>David Jouanin</u> à Avignon, <u>Benoit</u> et Benjamin Klesse de la société <u>De la Rosa Industrie</u> à Arles. Enfin, les créateurs de <u>Lökki</u> éleveurs de bulles, comme ils disent, à Cavaillon ont été couronnés. <u>Nina Lausecker</u> et Sebastian Landaeus proposent des boissons fermentées et biologiques. Ils ont été soutenus par <u>Lionel Dosne</u> de chez <u>Castelain</u> et François Llado de Talaya et ils ont décroché un prêt à taux zéro de 40 000€.

Un lieu d'exception

La soirée s'est déroulée au Grenier à sel, un lieu emblématique d'Avignon, qui a été un ancien Hôtel des Impôts où on levait la fameuse gabelle. En 1789, cet impôt sur le sel a été aboli. Le bâtiment a été acheté en 1980 par un commissaire-priseur, qui l'a fait classer monument historique et a demandé à l'architecte de renom <u>Jean-Michel Wilmotte</u> de le réhabiliter en Salle des Ventes. Il a d'ailleurs obtenu en 1989 le Prix 'Europa Nostra' de la meilleure réhabilitation patrimoniale.

Et en 2012, c'est un philanthrope, juste quelqu'un de bien, Régis Roquette qui l'a acquis. Il a d'abord accompagné nombre de projets dans le cadre de 'Marseille, capitale de la Culture' en 2013. Depuis 2017, Régis Roquette est ancré ici, sur le Quai de la Navigation, face à la Barthelasse. Il accueille et fait confiance à de jeunes artistes branchés sur l'innovation, les cultures numériques, le rapport entre sciences, technologies nouvelles, numérique et création. Une passerelle entre art, recherche, entreprise et innovation. Il propose d'ailleurs en ce moment et jusqu'au 17 janvier au Grenier à Sel, 'Ce que disent les plantes', à l'occasion du bicentenaire de la naissance du naturaliste Jean-Henri Fabre, une exposition de dessins, sculptures, peintures, installations algorithmiques et interactives. Et c'est Véronique Baton, une passionnée, qui commente les créations proposées, un véritable hymne à la nature.















Régis Roquette, accompagné de Véronique Bâton.